

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 21 février 2024

10-2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt et un février à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, NICOLAS Gérard, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,
Procurations : MAURY Jean-François à BLANQUEFORT Jean, SANCHEZ Valérie à VERLET Lyria,
Absents : BENEZECH Claude, JOURDAN Jean-Pierre, RASSIER Jean-Marie,
Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

Objet : Budget primitif 2024 - Aire de lavage

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de budget primitif 2024.
Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2024 au niveau du chapitre, pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

		Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Crédits proposés 2024	Fonctionnement	12 000.00 €	11 542.66 €
	Investissement	- €	- €
Report de l'exercice 2023	Fonctionnement		457.34 €
	Investissement		
Restes à Réaliser 2023			
TOTAL DU BUDGET	Fonctionnement	12 000.00 €	12 000.00 €
	Investissement	- €	- €
	TOTAL	12 000.00 €	12 000.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de son Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2024 pour l'aire de lavage présenté par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

LE MAIRE,

